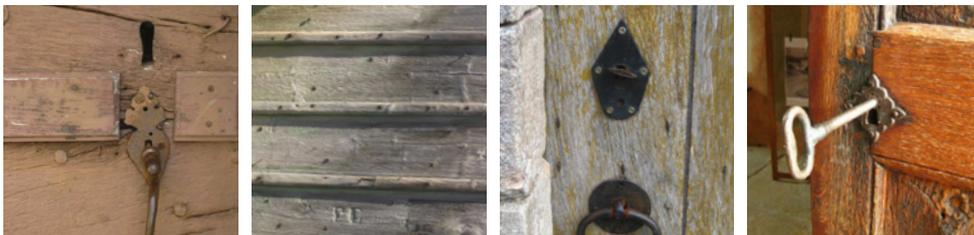




Le bois est principalement utilisé pour les menuiseries et les occultations. Il était traditionnellement peint pour le protéger. Les essences de bois sont majoritairement locales ; pour l'extérieur non abrité, des essences à tanin sont utilisés tels le châtaignier, l'acacia, le douglas, le chêne.

Nettoyer le bois

- Les bois seront brossés à l'aide d'une brosse douce en chiendent (sans sablage) ; passer si nécessaire un petit rabot ou poncer le bois dans le sens des fibres à l'aide de papier de verre moyen.
- Les pièces existantes seront conservées au maximum, traitées si nécessaire (insecticide/fongicide de préférence naturel) ; en cas de réfection, utiliser des pièces de même essence, si possible avec du bois de récupération afin d'atteindre une homogénéité de séchage. Fabriquées par un artisan, elles respecteront les assemblages traditionnels.
- Les bois doivent être maintenus hors remontée d'humidité par la terre (généralement, un socle ou un seuil en pierre est présent).





Choisir la finition

- La meilleure des finitions est de laisser le bois brut, qui se patinera avec le temps, en cas d'essence appropriée à cette exposition ;
- Des produits pénétrants nourrissent le bois durablement (contrairement aux produits de protection superficielle, tels que les lasures, les vernis, exigeant un entretien fréquent), à appliquer jusqu'à saturation : le carbonyle (uniquement en extérieur) ou l'huile de lin dans certains cas (elle jaunit légèrement le bois, le chêne a tendance à noircir), peuvent suffire en protection et finition de bois feuillus ou résineux ;
- Pour les portes, portillons, menuiseries..., utiliser de l'huile de lin, éventuellement une lasure mate discrète (gris-beige, gris clair... selon environnement proche et contexte).
- En cas de présence de peinture, tenter de retrouver la couleur d'origine (la couche la plus proche du bois ou de l'apprêt), sinon utiliser des couleurs discrètes et régionales (proscrire le blanc, le noir, les couleurs argentées et dorées). Une peinture naturelle aux ocres peut aussi être utilisée (ocres traditionnellement régionales).



Pour aller plus loin, contactez-nous !

71
Saône-et-Loire
caue

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Saône-et-Loire

6 quai Jules Chagot - 71300 Montceau-les-Mines
Tél. : 03 85 69 05 25 - Fax : 03 85 69 05 30 - Mail : contact@caue71.fr

En savoir +

Site internet : caue71.fr
Le Portail des ressources CAUE Centre Est : www.ressources-caue.fr
L'Observatoire des CAUE : www.caue-observatoire.fr

